

# HELIOSOUFRE S<sup>®</sup>

Fongicide de biocontrôle



Produit Utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements CE 834/2007 et 889/2008. Contrôle Ecocert SA F-32600.

## PREMIERS SECOURS

### CONSEILS GÉNÉRAUX

S'éloigner de la zone dangereuse. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud.

**En cas d'inhalation :** amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau :** nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :** rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :** ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche.

HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> est un fongicide de biocontrôle à base de soufre et dérivés terpéniques. Utilisable en agriculture biologique, HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> lutte contre la septoriose du blé et l'oïdium des grandes cultures, de la vigne et des cultures fruitières, légumières et ornementales. AMM dérogatoire du 16 juin au 14 octobre 2021 pour lutter contre l'oïdium du lin.

## CARACTÉRISTIQUES

Grace à sa formulation liquide à base de dérivés terpéniques, HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> est efficace et persistant. Il améliore la qualité de pulvérisation de la bouillie ainsi que des mélanges. HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> s'utilise seul ou en mélange en agriculture conventionnelle comme en agriculture biologique. HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> s'intègre également dans les stratégies contre les résistances grâce à sa substance naturelle multi-sites. Utilisable à faible dose, il apporte moins de soufre à l'hectare que les sulfures de références.

- L'alliance du soufre et de la Technologie Terpènes de Pin
- Fongicide de contact multisite
- Effet anti-sporulant
- Une formulation optimisée pour une meilleure qualité de pulvérisation

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'USAGE

### CONDITIONS D'APPLICATION

Dans le cas d'une pulvérisation en grandes cultures, utiliser des volumes d'eau  $\geq 50$  L/ha avec une pression  $> 1,5$  bar. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

## PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

Bien agiter la préparation avant utilisation. Remplir la cuve du pulvérisateur aux  $\frac{3}{4}$  d'eau. Verser en premier la quantité d'HELIOUSOUFRE S° sous agitation dans la cuve. Verser ensuite les autres produits phytosanitaires sous agitation. Terminer ensuite le remplissage de la cuve avec de l'eau au volume requis tout en maintenant l'agitation.

## MÉLANGES EXTEMPORANÉS ET COMPATIBILITÉS

Mis en premier dans la cuve, HELIOSOUFRE S° est compatible avec la plupart des spécialités phytosanitaires. Pour les associations possibles avec des produits phytosanitaires et des engrais foliaires, contacter le service technique d'ACTION PIN. Les mélanges extemporanés doivent être mis conformément à la réglementation en vigueur. Effectuer un test de compatibilité préalablement à tout nouveau mélange.

Ne pas mélanger HELIOSOUFRE S° avec des huiles ou tout autre adjuvant.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente. A la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rame, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

## ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

## TABLEAU DES USAGES

| CULTURE DE RÉFÉRENCE | CULTURES  | CIBLE                 | DOSE MAXIMUM D'EMPLOI | NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR AN |   |
|----------------------|---|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------|---|
| Vigne                | Vigne   | Oïdium                | 7,5 L/ha              | 12                                   |   |
|                      | Vigne   | Érinose               | 7,5 L/ha              | 4                                    |   |
| Grandes cultures     | Blé (blé, triticale, épeautre)<br>Avoine<br>Orge  | Oïdium                | 6 L/ha                | 2                                    |   |
|                      | Blé (blé, triticale, épeautre)  | Septoriose            | 6 L/ha                | 2                                    |   |
|                      | Betterave industrielle et fourragère  | Maladies du feuillage | 5 L/ha                | 2                                    |   |
|                      | Houblon   | Oïdium                | 1,5 L/hL              | 6                                    |   |
| Cultures fruitières  | Pêcher - Abricotier (pêcher, nectarinier, abricotier)<br>Fruits à pépins (pommier, poirier)   | Oïdium                | 0,5 L/hL              | 2 à 12                               |   |
|                      | Fruits à pépins (pommier, poirier)  | Tavelure              | 0,7 L/hL              | 2 à 12                               |   |
|                      | Noisetier   | Oïdium                | 1 L/hL                | 1 à 11                               |   |
| Cultures légumières  | Betterave potagère<br>Carotte (carotte, céleri-rave, panais)<br>Céleri-branche<br>Chicorées - Production de racines<br>Cucurbitacées à peau comestible (concombre, courgette, cornichon et autres cucurbitacées à peau comestible)<br>Épinard<br>Fraisier<br>Haricot et pois non écosés frais (haricot vert)<br>Légumineuses potagères (sèches)<br>Cucurbitacées à peau non comestible (melon)<br>Haricots et pois écosés frais<br>Poivron (poivron, piment)<br>Salsifis (salsifis, scorsonère)<br>Tomate - Aubergine (tomate, aubergine) | Oïdium                | 6 L/ha                | 6                                    |   |
|                      | Tomate - Aubergine (tomate, aubergine)  | Acariose bronzée      | 7,5 L/ha              | 6                                    |   |
|                      | Cultures d'ornement   | Arbres et arbustes    | Oïdium                | 1 L/hL                               | 6 |
|                      |   | Rosier                | Oïdium                | 0,3 L/hL                             | 6 |

Pour l'utilisation d'HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> sur des cultures rattachées aux cultures majeures non citées dans ce tableau, merci de contacter le service technique d'ACTION PIN. ACTION PIN décline toute responsabilité concernant l'utilisation d'HELIOSOUFRE S<sup>®</sup> aux autres usages non décrits dans le tableau des usages.

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Se laver les mains après toute manipulation / utilisation / intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit. L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu ainsi que la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de protection contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'équipements de protection individuelle (EPI) doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex. : lavage des mains) et à un comportement rigoureux (ex. : procédure d'habillage ou de déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leurs notices d'utilisation.

Pour protéger l'opérateur et le travailleur, porter les protections individuelles préconisées dans le tableau ci-dessous.

| CARACTÉRISTIQUES DES EPI  | PROTECTION DE L'UTILISATEUR           |  |                              |  |                              |
|---|---------------------------------------|--|------------------------------|--|------------------------------|
|   | PRÉPARATION /<br>MELANGE / CHARGEMENT | APPLICATION AVEC LANCE (SOUS SERRE OU PLEIN CHAMP) |                              | NETTOYAGE                              | PROTECTION<br>DU TRAVAILLEUR |
|   |                                       | CONTACT INTENSE<br>AVEC LA VÉGÉTATION              |                              |  |                              |
|   | CULTURES BASSES<br>< 60 cm            | CULTURES HAUTES<br>> 60 cm                         | CULTURES<br>HAUTES ET BASSES |  |                              |
| <b>BANTS EN NITRILE CERTIFIÉS NF EN ISO 374-1/A1</b><br>réutilisables (NF EN 16523 1-A1 (type A))<br>usage unique (NF EN ISO 374 2 (types A,B ou C))                  | Réutilisables                         | Réutilisables                                      | Réutilisables                | Réutilisables                          | Réutilisables**              |
| <b>EPI VESTIMENTAIRE</b><br>conforme à la norme NF EN ISO 27066 A1  | ✓                                     |  |                              | EPI vestimentaire<br>ET<br>EPI partiel | ✓                            |
| <b>EPI PARTIEL</b><br>tablier ou blouse à manches longues<br>catégorie III type PB (2)  |                                       |  |                              | <b>OU</b><br>Type 3 ou 4*              |                              |
| <b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b><br>catégorie III type 3 ou 4  |                                       | Type 4 avec capuche                                | Type 3 avec capuche          |  |                              |
| <b>LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL</b><br>certifiés NF EN 166 (CE, style 3)  | ✓                                     | ✓  | ✓                            | ✓                                      |                              |
| <b>PROTECTION RESPIRATOIRE</b><br>Demi masque filtrant anti aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi<br>masque (EN 149) avec filtre anti aérosol (EN 143) de classe P3 |                                       | ✓  | ✓                            |  |                              |
| <b>BOTTES</b><br>certifiées NF EN 13632 2   |                                       | ✓  | ✓                            |  |                              |

\* Selon le niveau de protection recommandé dans la phase d'application / \*\* En cas de contact avec la culture traitée.

| CARACTÉRISTIQUES DES EPI  | PROTECTION DE L'UTILISATEUR           |  |                         |                                |  |
|---|---------------------------------------|--|-------------------------|--------------------------------|--|
|   | PRÉPARATION /<br>MELANGE / CHARGEMENT | APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR<br>PORTE OU TRAIÈRE, À RAMPE OU PNEUMATIQUE |                         | NETTOYAGE                      | PROTECTION<br>DU TRAVAILLEUR           |
|   |                                       | PULVÉRISATION VERS LE HAUT   |                         |                                |  |
|   |                                       | TRACTEUR<br>AVEC CABINE FERMÉE   | TRACTEUR<br>SANS CABINE | TRACTEUR<br>AVEC CABINE FERMÉE | TRACTEUR<br>SANS CABINE                |
| <b>BANTS EN NITRILE CERTIFIÉS NF EN ISO 374-1/A1</b><br>réutilisables (NF EN 16523 1-A1 (type A))<br>usage unique (NF EN ISO 374 2 (types A,B ou C))                  | Réutilisables                         | À usage unique<br>(sortie et arrivée<br>à l'intérieur<br>de la cabine)     | À usage unique          | À usage unique                 | À usage unique                         |
| <b>EPI VESTIMENTAIRE</b><br>conforme à la norme NF EN ISO 27066 A1  | ✓                                     | ✓  | ✓                       | ✓                              | EPI vestimentaire<br>ET<br>EPI partiel |
| <b>EPI PARTIEL</b><br>tablier ou blouse à manches longues<br>catégorie III type PB (2)  |                                       |  |                         |                                |  |
| <b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b><br>catégorie III type 3 ou 4  |                                       | Type 4 avec capuche  |                         |                                |  |
| <b>LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL</b><br>certifiés NF EN 166 (CE, style 3)  | ✓                                     |  |                         |                                |  |
| <b>PROTECTION RESPIRATOIRE</b><br>Demi masque filtrant anti aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi<br>masque (EN 149) avec filtre anti aérosol (EN 143) de classe P3 |                                       |  |                         |                                |  |
| <b>BOTTES</b><br>certifiées NF EN 13632 2   |                                       |  |                         |                                |  |

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

## COMPOSITION

**700 g/l**

de soufre

**Co-formulants**

à base de dérivés terpéniques issus  
du pin

**SC**

Suspension concentrée

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide légèrement visqueux de couleur jaune clair

Odeur : Terpénique

pH à 20°C: 6,5 – 7,5

Solubilité dans l'eau : Dispersable

Stabilité : Stable > 0° C

## HOMOLOGATION

AMM France : 9000222

Usage : Fongicide (FRAC M02) de biocontrôle contre la septoriose du blé et l'oïdium des grandes cultures, de la vigne et des cultures fruitières, légumières et ornementales.

Doses homologuées : Voir tableau des usages

DRE : 24 heures

DAR : 3 jours sauf pour

- l'oïdium de la vigne : 5 jours
- septoriose du blé : avant floraison (stade BBCH59)

ZNT aquatique : 5 mètres

ZNT cultures adjacentes : 5 mètres sauf pour les usages sur vergers : 20 mètres.

Ecotoxicité : Non classé

Redevance sur pollutions diffuses : 0€/L

## CONDITIONNEMENT ET DONNÉES LOGISTIQUES



BIDON  
DE 10L

Code Article : 3125  
Gencod : 3 519220 031253  
Recyclage : ADIVALOR



CONTAINER  
DE 300L

Code Article : 3176  
Gencod : 3 519220 031765  
Recyclage : PACKONE



CONTAINER  
DE 600L

Code Article : 3180  
Gencod : 3 519220 031802  
Recyclage : PACKONE

## DESCRIPTIF TECHNIQUE DU CONTAINER 300 L



- Container 300 litres en PEHD avec armature métallique de protection.
- Fixé sur mini palette 60 x 80 cm en plastique.
- Bouchon dégazeur.
- Vidange par vanne fixe en PEHD avec poignée de vanne bleue et clip d'inviolabilité jaune.
- Accessoire de vidange : bec de vidange en PEHD, fixé au container.
- 1 plaque d'identification galvanisée sur les deux faces.
- Encart datamatrix.
- Dimensions : largeur 80 cm x longueur 60 cm x hauteur 99,6 cm
- Poids net : 410 kilos
- Poids brut : 433 kilos

## Récupération des containers par le système PACKONE



- Site internet dédié [www.packone.com/fr](http://www.packone.com/fr)
- Formulaire à remplir : adresse de collecte, contact, horaires de collecte, type et nombre d'emballages, produit de remplissage.
- Respecter les conditions de base et les conditions de retour indiquées sur le site internet.

## MENTIONS LÉGALES

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 - 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – [www.action-pin.fr](http://www.action-pin.fr). HELIOSOUFRE S®, AMM n° 9000222. Composition : 700 g/l de soufre micronisé + dérivés terpéniques issus du Pin. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur [www.helioterpen.fr](http://www.helioterpen.fr). Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. HELIOSOUFRE S® est une marque déposée d'ACTION PIN.



DANGER. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**